

Extension de la Maternelle Paul Bert rue Duchaillet - Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) - Demande de subventions - Autorisation de signature des marchés

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Lors de sa séance du 6 novembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'opération d'extension de l'école Paul Bert, rue Duchaillet et en a notamment approuvé le programme, l'enveloppe et le plan de financement prévisionnels.

Le budget de l'opération a été fixé à 900 000 € TTC, valeur septembre 2008.

Evolution de programme

Afin de respecter au mieux l'enveloppe budgétaire allouée au projet, le programme fonctionnel d'extension de l'Ecole Maternelle Paul Bert a été réajusté grâce à un travail de réflexion sur l'ensemble de l'école. La surface du projet a été réduite de 500 m² à 455 en phase d'avant-projet détaillé.

La recherche de performances énergétiques du niveau Effinergie est maintenue.

Description des travaux

Les travaux comprennent :

- la construction de 455 m² de bâtiment scolaire sur 2 niveaux,
- la création d'une voie de desserte destinée aux livraisons du restaurant avec enfouissement de réseaux.

Estimation de l'opération

Etudes (maître d'œuvre, contrôleur technique et coordonnateur SPS)	95 000 € HT
Travaux	715 000 € HT
Divers (reprographie, publicités, ...)	19 000 € HT
Coût de l'opération	829 000 € HT*
soit	991 484 € TTC*

* valeur mars 2009

L'enveloppe prévue au PPI est de 900 000 € TTC, valeur septembre 2008. Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 23.211.2313.8024.33000.

Trois tranches de travaux sont proposées pour réaliser cette opération.

UNE TRANCHE FERME (TF)

➤ La réalisation de l'équipement et l'aménagement sommaire des abords (y compris la voie de service).

Evaluation : 920 000 € TTC (valeur juin 2009).

Délai : 8 mois.

UNE TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (TC 1)

➤ Traitement définitif des abords.

Evaluation : 71 000 € TTC (valeur juin 2009).

Délai : 2 mois.

UNE TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (TC 2)

➤ Mise en place de 35 m² de capteurs photovoltaïques sur couverture

Evaluation : 39 500 € TTC (valeur juin 2009).

Délai : 4 mois.

Le coût prévisionnel en phase APD, ramené en valeur septembre 2008 est de 970 000 € TTC.

Calendrier de l'opération

Le lancement de la consultation des entreprises est prévu en mai 2009 et le choix des entreprises à la Commission d'Appel d'Offres de juin 2009.

Le démarrage des travaux de la tranche ferme est programmé en juillet 2009 pour une livraison des locaux en mars 2010.

Le Département du Doubs sera sollicité dans le cadre de la dotation aux projets territoriaux mise en place en 2009.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver l'Avant-Projet définitif,
- valider l'enveloppe et l'échéancier prévisionnels,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux, après mise en concurrence, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets,
- autoriser M. le Maire à solliciter le Département du Doubs et tout autre partenaire susceptible de soutenir ce projet d'extension, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.